



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

r

■ COMMUNIQUE DE PRESSE ■

Dzaoudzi, le 31 août 2020

Le prix de vente maximum des carburants et du gaz au 1^{er} septembre 2020

Les prix des produits pétroliers à Mayotte sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie, notamment ses articles R. 671-23 à R. 671-37 et par un arrêté interministériel de méthode du 5 février 2014.

Ainsi, les éléments d'évolution des prix des carburants et du gaz qui tiennent compte des conditions réelles du marché, sont pris en compte, notamment la parité euro/dollar et la cotation des produits à l'importation.

En application de ce dispositif de régulation des prix, le préfet vient de signer l'arrêté qui fixe le tarif des produits pétroliers pour Mayotte à partir du **1^{er} septembre 2020**.

Les prix à Mayotte sont ainsi fixés :

Supercarburants sans plomb : 1,39 € / litre
Gazole : 1,13 € / litre
Pétrole lampant : 0,69€ / litre
Mélange détaxé : 0,86 € / litre
GO Marine : 0,75 € / litre

La bouteille de gaz de 12kg est de 21,50 euros.

Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr

Préfet de Mayotte
@Prefet976

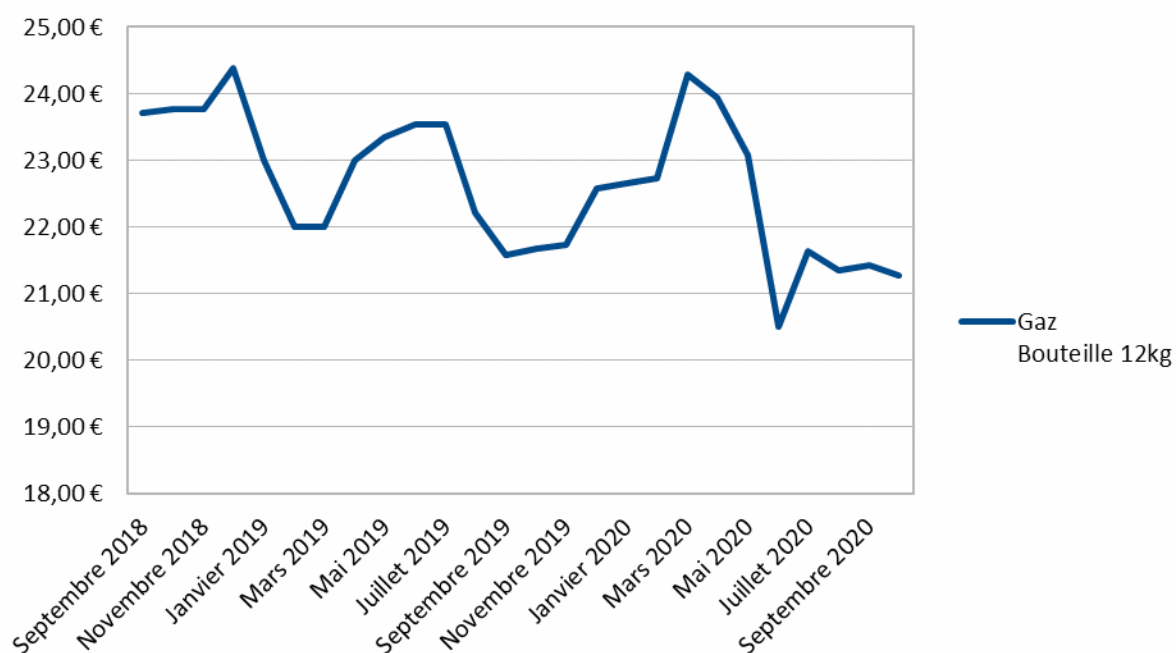
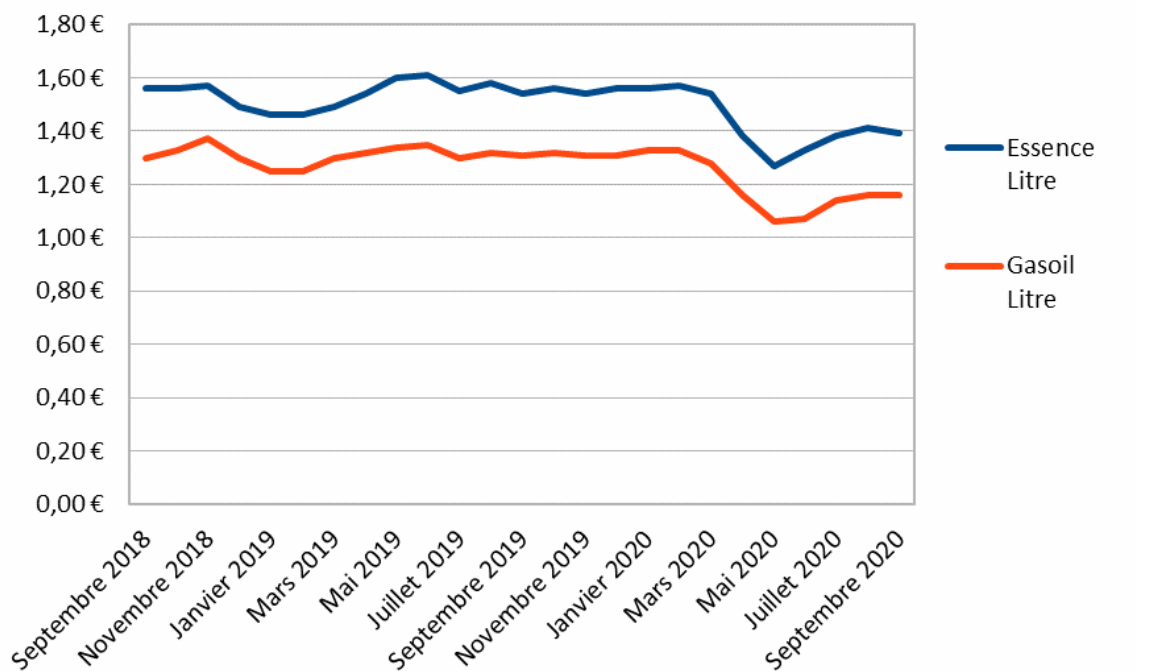




PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 – Rappel des prix



Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

www.mayotte.pref.gouv.fr

Préfet de Mayotte
@Prefet976





PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2 – Evolution des paramètres

Les évolutions des carburants sont en baisse de 3 centimes pour le gazole, le pétrole lampant et le G.O marine, de 2 centimes pour l'essence sans plomb et le mélange détaxé.

Le prix de la bouteille de gaz de 12kg reste inchangé et se vend à 21,50 € l'unité.

3 – Commentaires

Les cours du pétrole ont atteint leur plus haut niveau depuis mars après un rapport montrant une forte baisse des réserves de brut aux Etats-Unis, premier consommateur mondial d'or noir. Les deux cours de référence retrouvaient ainsi des niveaux proches de ceux de début mars, au moment de la chute déclenchée par une courte mais intense guerre des prix entre la Russie et l'Arabie saoudite, et l'aggravation de la pandémie de Covid-19 en Europe.

La parité EUR/ USD est en progression de plus de 4%. Les frais de passage en dépôt sont en baisse de plus de 7%.

La variation des cotations des produits raffinés reste donc stable versus le mois précédent.

On observe une forte baisse du prix à la pompe (jusqu'à -3 ct/L) :

- Pour le gazole : le prix de vente est en baisse (-2,6% / -3 cents vs. M-1) et s'établit à 1,13 (€/L).
- Pour l'essence : le prix de vente est en baisse (-1,4% / -2 cents vs. M-1) et s'établit à 1,39 (€/L).

La régulation des prix pétroliers s'inscrit dans l'action du gouvernement dans la lutte contre la vie chère au profit des consommateurs mahorais.

Ces prix sont applicables à partir du **mardi 1^{er} septembre 2020, 00h.**

